

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830



Date de révision : 11/12/2015

Version 15.5

## SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Code produit : **907**

Nom du produit : **Sodium hydroxyde en solution N/10 (0,1 mol/l)**

Numéro d'enregistrement REACH : Ce produit est un mélange - numéro d'enregistrement REACH : voir paragraphe 3

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées : Réactif pour analyses

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Laboratoires Dujardin-Salleron 37210 Noizay France Tél. +33 (0)2 47 25 58 25  
courriel : [info@dujardin-salleron.com](mailto:info@dujardin-salleron.com) - site : [www.dujardin-salleron.com](http://www.dujardin-salleron.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence INRS : +33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance/du mélange

#### Classification (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Ce mélange ne nécessite pas d'étiquetage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008

### 2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance

## SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique : Solution aqueuse

3.1 Substance : non applicable

3.2 Mélange :

#### Composants considérés comme non dangereux étant donné les concentrations mises en œuvre (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration) :

Sodium hydroxyde ( $\geq 0,35 - \leq 0,4\%$ )

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
1310-73-2	215-185-5	01-2119457892-27-XXXX	Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: rincez abondamment à l'eau. Retirez immédiatement les vêtements souillés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées. Le cas échéant, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (2 verres au maximum), en cas de malaise, consulter un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 907

Nom du produit : Sodium hydroxyde en solution N/10

V 15.5



## 4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Irritation des yeux, de la peau, du tractus respiratoire et du tractus gastro-intestinal.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés*

Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

*Moyens d'extinction inappropriés*

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-combustible.

En cas d'incendie à proximité : possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses.

### 5.3 Conseils aux pompiers

*Équipement de protection spécial pour les pompiers*

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

*Information supplémentaire*

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes : Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes : porter un équipement de protection, voir section 8.

### 6.2 Protection pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7.2 et 10).

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex ® (PREVOR). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

### 6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette

#### **Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains et le visage après le travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Conditions de stockage*

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Ne pas utiliser des récipients en aluminium, étain ou zinc.

Température de stockage : + 15°C à +25°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 907

Nom du produit : Sodium hydroxyde en solution N/10

V 15.5



## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

*Sodium hydroxyde (1310-73-2)*

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
VLEP	Valeur Limite de moyenne d'Exposition	2 mg/m <sup>3</sup>	Limite indicative

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)

DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	1 mg/m <sup>3</sup>
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux	par inhalation	1 mg/m <sup>3</sup>

### Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Voir section 7.1.

#### Mesures de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

##### Protection des mains

Porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

contact total :	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min
contact par éclaboussures	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374

##### Protection corporelle

Porter un vêtement de protection résistant aux bases, pourvu d'un marquage CE.

##### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols

Type de filtre recommandé : P2

L'entreprise doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 907

Nom du produit : Sodium hydroxyde en solution N/10

V 15.5



## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore
Seuil olfactif	non applicable
pH	env. 13 à 20°C
Point de fusion	pas d'information disponible
Point d'ébullition	pas d'information disponible
Point éclair	pas d'information disponible
Taux d'évaporation	pas d'information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	pas d'information disponible.
Pression de vapeur	pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	pas d'information disponible.
Densité relative	pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	soluble à 20°C
Coefficient de partage n- octanol/eau	pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	pas d'information disponible.
Température de décomposition	pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	pas d'information disponible.
Propriétés explosives	non classé parmi les explosifs
Propriétés comburantes	non

### 9.2 Autres données

Densité apparente :	aucune donnée disponible
Indice de réfraction	aucune donnée disponible
Constante de dissociation	aucune donnée disponible
Tension de surface	aucune donnée disponible
Constante d'Henry	aucune donnée disponible
Corrosion	peut être corrosif pour les métaux

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable pendant 1 an dans les conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Nitriles, composés de l'ammonium, cyanures, magnésium, composés nitrés organiques, substances organiques combustibles, phénols, oxydants, métaux alcalino-terreux en poudre, acides.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Aluminium, zinc, étain, cuivre, acides

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 907

Nom du produit : Sodium hydroxyde en solution N/10

V 15.5



## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), oxydes de sodium

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

#### Mélange

<i>Toxicité aiguë par voie orale</i>	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité dermique aiguë</i>	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité aiguë par inhalation</i>	Aucune donnée disponible
<i>Effet irritant et caustique</i>	
<i>Irritation primaire de la peau</i>	Possibilité d'irritation cutanée légère.
<i>Irritation des yeux</i>	Possibilité d'irritation oculaire légère.
<i>Irritation des voies respiratoires</i>	Aucune donnée disponible
<i>Sensibilisation</i>	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</i>	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</i>	Aucune donnée disponible
<i>Effets CMR (cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction)</i>	
<i>Mutagénicité / Génotoxicité</i>	Aucune donnée disponible
<i>Cancérogénicité</i>	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité pour la reproduction</i>	Aucune donnée disponible
<i>Danger par aspiration</i>	Aucune donnée disponible

### 11.2 Informations supplémentaires

Des propriétés dangereuses ne sont pas exclues, mais peu probables en cas d'utilisation appropriée. A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### Composants

##### Sodium hydroxyde

*Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 rat: 1350 mg/kg (IUCLID)

*Irritation de la peau*

Lapin : provoque des brûlures (RTECS)

*Irritation des yeux*

Lapin : provoque des brûlures (RTECS)

*Mutagénicité sur les cellules germinales*

*Génotoxicité in vitro*

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères) : test micronucleus.

Résultat: négatif (bibliographie)

*Test de Ames*

Résultat: négatif (IUCLID)

*Tératogénicité*

N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales. (bibliographie)

## SECTION 12. Informations écologiques

### Mélange

#### 12.1 Ecotoxicité

*Toxicité aiguë à court terme pour le poisson*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour le poisson*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 907

Nom du produit : Sodium hydroxyde en solution N/10

V 15.5



<i>Toxicité aiguë à court terme pour la daphnia</i> CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité chronique à long terme pour la daphnia</i> CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité aiguë à court terme pour les algues</i> CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité chronique à long terme pour les algues</i> CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition	Aucune donnée disponible
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	Aucune donnée disponible
<b>12.6 Autres effets néfastes</b>	

### Information écologique supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité

### Composants

#### sodium hydroxyde

##### Toxicité pour le poisson

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 45,4 mg/l; 96 h (solution à 50 %) (IUCLID)

CL50 Gambusia affinis (Guppy sauvage): 125 mg/l; 96 h (Fiche de données de sécurité extér.).

##### Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 Daphnia magna: 76 mg/l; 24 h (solution à 50 %) (Fiche de données de sécurité extér.).

##### Toxicité pour les bactéries

CE50 Photobacterium phosphoreum : 22 mg/l ; 15 min (Fiche de données de sécurité extér.).

##### Biodégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

##### Bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

**Transport par route (ADR/RID)**  
14.1 - 14.6 Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport routier, compte tenu de la concentration des composants

**Transport aérien (IATA)**  
14.1 - 14.6 Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport aérien, compte tenu de la concentration des composants

**Transport maritime (IMDG)**  
14.1 - 14.6 Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport maritime, compte tenu de la concentration des composants

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**  
Sans rapport

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK)	Pas d'information disponible
Restrictions professionnelles	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail et la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 907

Nom du produit : Sodium hydroxyde en solution N/10

V 15.5



Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-dessus de la limite réglementaire (> 0.1 % (M/M) Règlement CE N° 1907/2006 (REACH), Article 57).

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## SECTION 16. Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

*Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.*